

23.03.2017 – 11:49 Uhr

## **A peine séparée de Novartis, Elanco supprime subrepticement 48 places de travail**

Zürich (ots) -

Déjà après deux ans, 48 emplois sur 260 sont supprimés dans le domaine "médecine vétérinaire" du groupe Elanco appartenant à Eli Lilly. Le domaine avait été transféré de Novartis. Cette suppression, les collaborateurs ne se l'étaient pas imaginés.

La division médecine vétérinaire du groupe pharmaceutique Eli Lilly dont le siège se trouve dans l'Indiana aux Etats-Unis affiche des chiffres noirs et est prospère. Malgré cela, le département de recherche et développement d'Elanco à Bâle doit supprimer 48 emplois. Il y a une année environ, 80 places de travail avaient déjà été supprimées lors de la fermeture du centre de recherche à Saint-Aubin dans le canton de Fribourg. La raison invoquée à cette nouvelle suppression de postes est une optimisation des coûts. Le CEO d'Eli Lilly Dave Ricks qui prenait les manettes de l'entreprise en septembre dernier, avec de nouvelles attentes, a reconnu que la croissance d'Elanco était de 4 % soit en dessous de celle de la branche à 6 %.

Pourtant onze mois plutôt, Jeffrey Simons, lui, CEO d'Elanco, déclarait encore au journal Basler Zeitung que Bâle en tant que deuxième plus grand site de recherche avec près de 300 employés était très important pour l'avenir de l'entreprise. L'important cluster Life-Sciences dans la région présente un réservoir de talents que l'on souhaitait encore plus exploiter. Il était aussi mentionné que les laboratoires de recherche étaient modernisés et qu'ainsi leur capacité augmenterait d'un quart. Le titre de l'article de presse était : « Nous voulons développer Bâle ». Mais, onze mois plus tard, cet article n'est plus que maculature. Il faut également rappeler que les deux vaches à lait de l'entreprise ont été développées à Bâle: Milbemax et Fortektor.

Employés Suisse se pose les questions suivantes : comment la croissance peut-elle augmenter chez Elanco avec une équipe affaiblie, comment avec une politique à si courte vue une recherche de qualité peut-elle être pratiquée et comment un marché grandissant peut-il être couvert avec moins de collaborateurs et moins de projets de recherche ?

Pour les employés d'Elanco, la décision est un coup dur. A peine transférés, et ainsi plus sous la protection du relativement bon plan social de Novartis, ils se retrouvent face un premier licenciement collectif. Les premiers licenciements devraient déjà avoir lieu ce mois-ci.

Employés Suisse soulève aussi le problème que, désormais, dans des branches prospères comme l'industrie pharmaceutique, des coupes ont lieu et, une fois de plus, des emplois sont supprimés dans la recherche et le développement. En Suisse, certaines entreprises dans l'industrie pharmaceutique recherchent désespérément de bons collaborateurs travaillant dans ce domaine.

L'association demande à la direction du groupe de reconsiderer cette stratégie à courte vue. Cette dernière doit bien faire attention au fait qu'elle perd ainsi la confiance des employés envers sa stratégie. En outre, il faut activement chercher des solutions pour les employés âgés touchés travaillant de longue date dans l'entreprise. Leur intérêt doit primer sur celui du groupe.

Contact:

Virginie Jaquet, communication Employés Suisse, 079 385 47 35

Christof Burkard, responsable partenariat social et droit collectif  
Employés Suisse, 079 768 58 98

Depuis bientôt 100 ans, Employés Suisse est la voix des employés de la classe moyenne et représente leurs intérêts au sein de la politique et des entreprises.

Dans le cadre du partenariat social, de manière constructive et fiable, l'association s'engage en faveur de bonnes conditions de travail, de salaires équitables et d'emplois sûrs, pour le bien de la société et de l'économie.

Employés Suisse propose à ses membres une offre complète et adaptée à leurs besoins en matière de formations continues, de conseils, de prestations et d'informations - pour encourager leur développement personnel. Pour plus d'informations : [www.employes.ch](http://www.employes.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100800537> abgerufen werden.